**DOSSIER DE CANDIDATURE 2021/2022 : Master 1 Comptabilité - Contrôle - Audit**

|  |
| --- |
| **CALENDRIER**  |
| Du 3 au 18 mai 2022 | Dématérialisation des dossiers de candidature sous format pdf via eCandidat à l’adresse : **https://ecandidat.univ-paris1.fr** |
| Début-juin 2022 | Publication de la liste des étudiants admis à passer l’entretien individuel compte tenu de leur dossier individuel. |
| Jeudi 16 juin 2022 | Entretien individuel |
| Au plus tard le 24 juin 2022 | Résultats d’admission |

Les pièces constitutives, listées ci-dessous, doivent obligatoirement être scannées toutes DANS LE MEME SENS et téléversées dans eCandidat.

**Pièces obligatoires** :

* Le fichier PDF de synthèse généré à l’issue de la saisie du formulaire complémentaire (accessible dans l’onglet situé entre *Pièces justificatives* et *Informations complémentaires* de votre candidature), à téléverser en lieu et place du présent document (pièce intitulée : Dossier de candidature). **La saisie du formulaire en ligne et le téléversement du PDF de synthèse correspondant à la formation visée sont obligatoires** (en l’absence de ces éléments, la candidature sera considérée incomplète). **Ne pas mettre en ligne le présent document !**
* Copie lisible d'un document officiel d’état civil : carte nationale d'identité (recto-verso), passeport ou carte de séjour (étudiants étrangers) ;
* Curriculum vitae (CV) complet (études, stages, expériences professionnelles…), 1 page, photo couleur scannée en haut à droite ;
* Lettre de motivation **obligatoirement manuscrite** datée, signée 1 page maximum ;
* Lettre de présentation **obligatoirement manuscrite,** 1 page maximum ;
* Copie du relevé de notes officiel du baccalauréat (ou diplômes équivalents) ;
* Copie du relevé de notes officiel de la première (1ère) année d’études supérieures (L1, classe préparatoire ou équivalent) \* ;
* Copie du relevé de notes officiel de la deuxième (2ème) année d’études supérieures (L2, classe préparatoire ou équivalent) \* ;
* Copie du relevé de notes officiel du premier (1er) semestre de l‘année en cours (L3 ou équivalent) \*.

**Pièces facultatives ou conditionnelles** (à fournir si vous répondez aux conditions) :

* Copie du relevé de notes officiel de la troisième (3ème) année d’études supérieures (L3 ou équivalent), si déjà obtenue \* ;
* Copie du diplôme de niveau Bac + 3 ou supérieur si déjà obtenu ;
* Autres relevés de notes \* (M1, M2, DCG…) ;
* Copie du dernier diplôme supérieur à BAC +3 déjà obtenu ;
* Attestation(s) des stages effectués (document remis par l’entreprise) ;
* Pour les **candidats titulaires d’un diplôme étranger**, copies du diplôme de fin d’études secondaires (équivalent au baccalauréat), des éventuels diplômes universitaires ainsi que des relevés de notes correspondant à ces diplômes \*. Si ces documents ne sont pas en français, ils doivent être accompagnés d’une traduction ;
* DELF/DALF ou TCF niveau C1, uniquement pour les **ressortissants des pays dont la langue officielle n’est pas le français** ;
* Autres documents.

**Remarque :** le Test Score-IAE-Message n’est plus obligatoire ; il peut être ajouté au dossier au même titre qu’un feuillet d’évaluation de stage… Il constituera alors un élément parmi d’autres pour juger de la qualité globale du dossier.

**\* En cas de redoublement, joindre les relevés de notes de toutes les années.**

**Les dossiers incomplets ou dont les pièces sont illisibles ne seront pas examinés.**